COMITÉ DE PILOTAGE

FONTAINEBLEAU, FORÊT D'EXCEPTION

JEUDI 3 FÉVRIER 2022

Office National des Forêts

ACTUALITÉS

ACTUALITÉS

- **Maison forestière du Grand Veneur**
  - Rappel du calendrier
    - Octobre 2020 – Septembre 2021 : occupation illégale
    - Octobre 2021 – Janvier 2022 : demande de devis et organisation pour valoriser au maximum les déchets
    - 18 janvier : incendie de pneus sur partie située près du rond-point, le long de la D142
    - 25 janvier : date initiale du début des opérations de ramassage (avancée au 19 janvier)
    - Février / mars : Missions collectives de travaux d'intérêt général
  - Un travail réalisé en partenariat
    - Appui du CD77 lors du premier jour de ramassage après l'incendie
    - Partenariat technique avec le SMICTOM et la CAPF
    - Un tri systématique des déchets
  - Etat du ramassage au 02/02/2022
    - Moyen mis en œuvre: 1 pelle avec un grapin, 4 à 6 bennes, 1 agent de déchetterie et 1 ouvrier
    - 390 tonnes retirées :
      - 250 tonnes d'encombrants
      - 62 tonnes de déchets incinérables
      - 75 t de pneus
        - Le reste des pneus est en attente. Au vue du volume, il faut trouver un prestataire prêt à recycler l'ensemble

ACTUALITÉS

LA GESTION FORESTIÈRE DANS LA FORÊT D'EXCEPTION

L'ONF ASSURE UNE GESTION DURABLE
QUI REPOSE SUR 3 FONCTIONS MAJEURES

Repose sur 3 fonctions majeures :

SOCIALE : offrir des forêts accueillantes, ouvertes au public ;

ECOLOGIQUE : agir pour préserver et améliorer la biodiversité, les paysages et les ressources en eau ;

ECONOMIQUE : mobiliser du bois pour satisfaire la demande sociétale (bois énergie et bois matériaux) et contribuer à l'approvisionnement de la filière bois.

L'ONF EN BREF
ORGANISATION TERRITORIALE

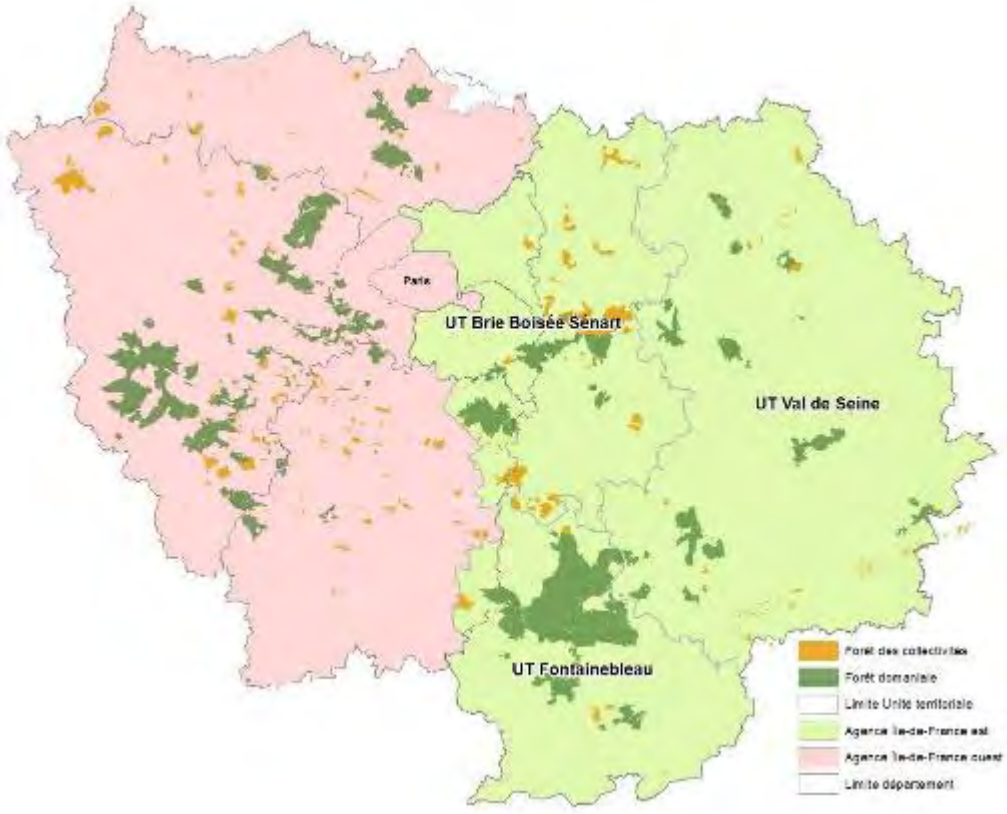

51 800 hectares → **42 000 ha** Forêts domaniales | **9 800 ha** Forêts des collectivités

Départements : Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et partie orientale de l'Essonne.

Trois piliers de la gestion durable

Accueillir le public

- **25 millions** de visites par an
- **800 km** de sentiers balisés
- **4 instances** de concertation Sénart, Arc Boisé, Fontainebleau et Métropole du Grand Paris
- **2 centres** d'initiation à la forêt : Sénart et Fontainebleau
- **970 000** euros investis pour l'accueil du public dans les forêts

Préserver l'environnement

- **56 %** des forêts publiques incluses dans le réseau européen Natura 2000
- **2 550 ha** classés réserves biologiques
- Aires protégées visant à conserver des habitats et des espèces rares et vulnérables.
  - Intégrales : 1 060 ha
  - Dirigées : 1 470 ha
- **25 200 ha** de forêts ont le statut de forêt de protection
- **68 %** des réservoirs de biodiversité se situent dans les forêts en Île-de-France

Produire du bois

- **98 513 m³** de bois vendus
  - Forêts domaniales 80 896 m³
  - Forêts des collectivités 17 617 m³

Modes de ventes*

Bois façonnés	18 379 m³
dont 10 807 m³ en contrats d'approvisionnement	
Bois sur pied	80 133 m³

Destination des bois

- 35 % Bois énergie
- 40 % Bois d'industrie
- 25 % Bois d'oeuvre

** Chiffres 2020*

L'UNITÉ TERRITORIALE DE FONTAINEBLEAU

- L'organisation de l'ONF s'appuie sur un maillage territorial constitué de triages forestiers, **regroupés dans une unité territoriale (UT)**.

- Les triages sont sous la responsabilité des **techniciens forestiers territoriaux**.

- **Fusion des 2 unités territoriales du massif de Fontainebleau en une seule UT :** 18 techniciens, un responsable et un adjoint
- **Réorganisation géographique des triages forestiers**

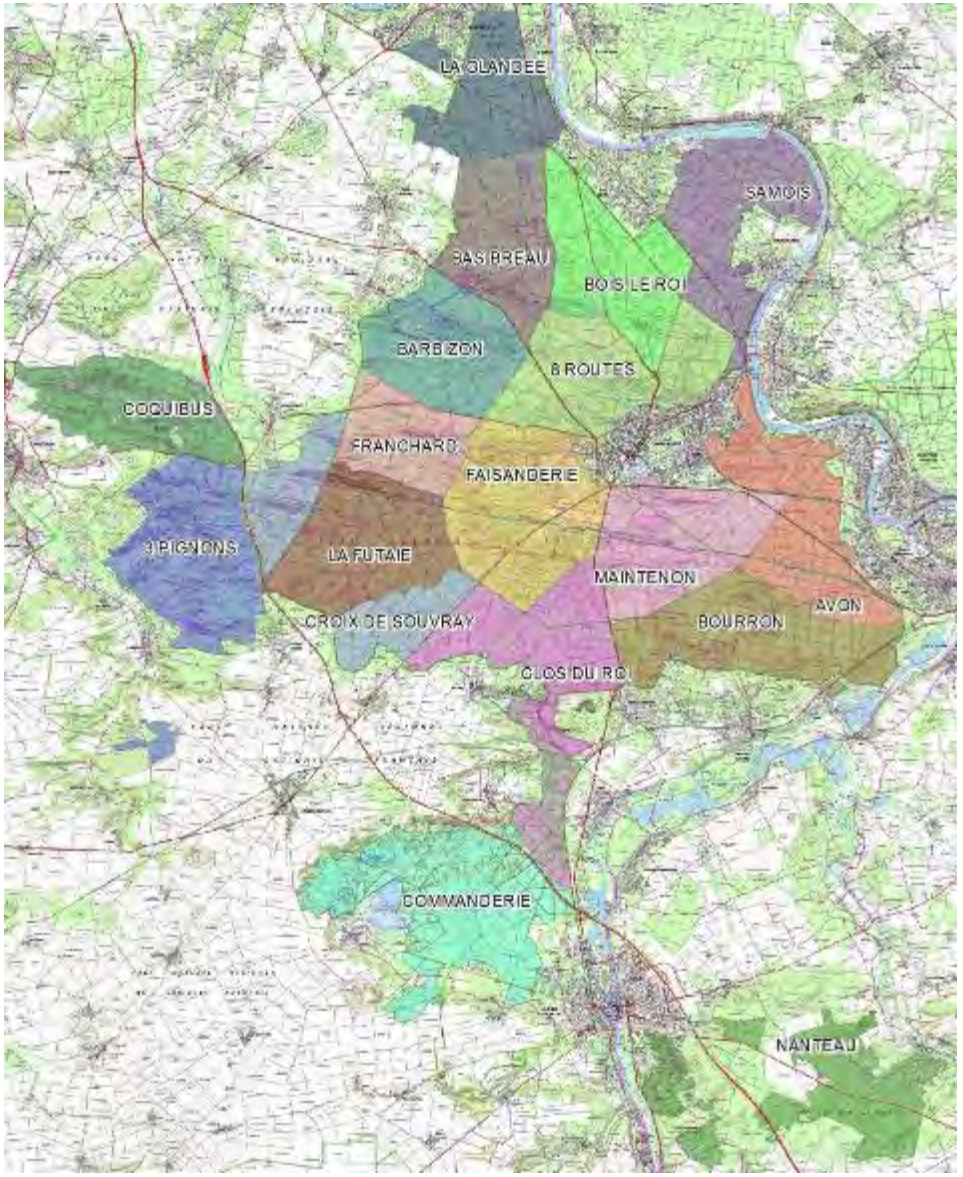

UN CADRE POUR LA GESTION FORESTIÈRE
L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

La gestion forestière repose sur un document cadre appelé **aménagement forestier**. Feuille de route, établie pour 20 ans, qui **programme les interventions à mener** dans la forêt.

2016-2035
Période d'aménagement des forêts de Fontainebleau et desTrois-Pignons

- Arrêté d'aménagement portant sur **son approbation publié au Journal officiel le 5 avril 2018**.

Bilan 2021 de la gestion forestière

GESTION FORESTIÈRE
PROGRAMME DES COUPES EN 2022

- En suivant les préconisations de l'aménagement, les forestiers parcourent, chaque année, le massif pour sélectionner les arbres à couper et à conserver dans une parcelle. **C'est l'opération de martelage,** étape déterminante, préalable à la vente des bois.

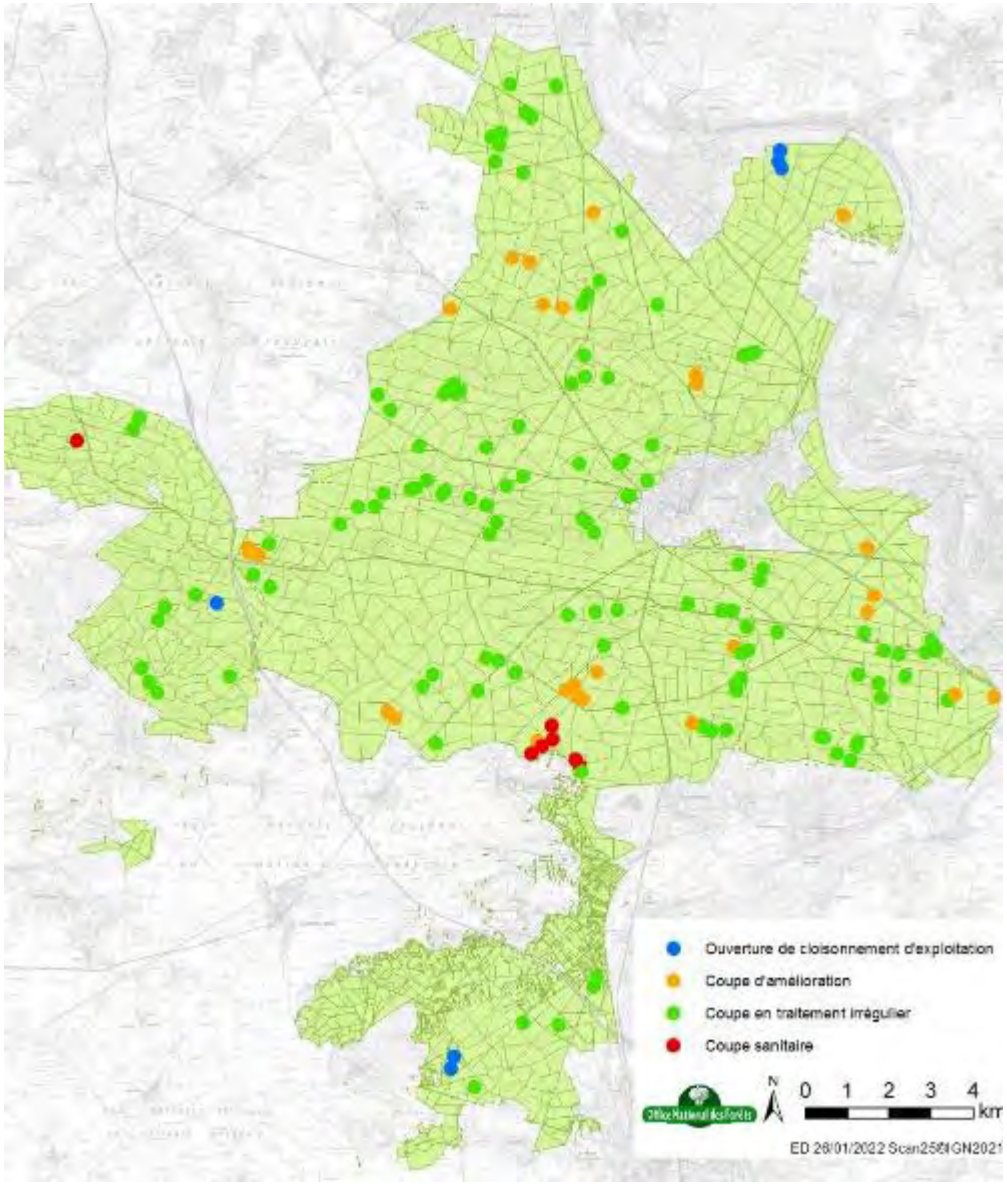

GESTION FORESTIÈRE
TYPES DE COUPES SUR LE MASSIF

Les coupes interviennent à **des moments clés de la forêt** et visent à la fois à assurer le **renouvellement** de la forêt et à **produire du bois** utile à la société :

- ✓ Dans la grande majorité des cas, on distingue **2 types de coupes** : coupes d'ouverture de cloisonnements et coupes jardinatoires (ou de « futaie irrégulière »)

D'autres objectifs peuvent venir s'ajouter à cet objectif principal ou bien déclencher une coupe :

- ✓ sécurisation ou entretien des routes et lisières
- ✓ aléa climatique : tempête, températures extrêmes
- ✓ coupes paysagères : ouvrir des points de vue, restaurer un paysage
- ✓ coupes environnementales (restaurer un milieu)
- ✓ crise sanitaire

Parcelle en régénération, Barbizon, © Claire Tenu, 2021

Sentier bleu n°3, ONF, 2021

GESTION FORESTIÈRE
TRAITEMENT SYLVICOLE IRRÉGULIER PRIVILÉGIÉ

UNE RÉPONSE APPORTÉE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET PAYSAGÈRES

- En Île-de-France, face au souhait du public de **ne plus voir les régénérations en plein de la futaie régulière** (totalité des arbres d'une parcelle prélevée à un moment donné) et au contexte climatique changeant, **la sylviculture évolue**.

- L'ONF s'oriente vers **une gestion dite en « futaie irrégulière »** qui vise à faire cohabiter dans les parcelles des arbres d'âge, de taille variés et d'essences diverses.

- Dans un peuplement géré selon ce traitement, toutes les étapes sylvicoles (récolte des arbres murs, coupe d'amélioration, régénération) peuvent être menées simultanément.

- La forêt se renouvelle sans avoir recours aux coupes « rases », **en gardant en permanence son couvert boisé, évitant les modifications paysagères brutales difficilement acceptées.**

GESTION FORESTIÈRE

TRAITEMENT SYLVICOLE IRRÉGULIER : COUPE D'OUVERTURE DE CLOISONNEMENTS

- Les interventions sylvicoles nécessitent l'utilisation d'engins forestiers. Avant qu'une parcelle passe en coupe, l'ONF ouvre des voies à intervalles réguliers, **appelées « cloisonnements d'exploitation »,** réservées à leurs passages.

- Ces accès **limitent le tassement des sols puis les protègent en réduisant la surface parcourue** par les engins.

- Une fois les cloisonnements ouverts définitivement, les coupes irrégulières peuvent avoir lieu.

Les forestiers ont programmé l'ouverture de chemins d'exploitation. Appelés cloisonnements, ces chemins implantés tous les 18 à 24 mètres dans les parcelles, vont permettre de canaliser le passage des engins forestiers, protégeant ainsi les sols. Après leurs ouvertures, la végétation basse (ronces, fougères…) va se développer. Ils seront réutilisés par les engins forestiers tous les 10 ans, lors des coupes de bois. Ils sont régulièrement entretenus.

GESTION FORESTIÈRE
TRAITEMENT SYLVICOLE IRRÉGULIER : COUPE JARDINATOIRE

- Murement réfléchies, les coupes jardinatoires (ou de «futaie irrégulière») interviennent à des moments clés de la vie de la forêt. Elles visent à la fois à assurer le **renouvellement** de la forêt et à **fournir du bois** utile à la société.

- Le passage entre 2 coupes en futaie irrégulière sur une même parcelle se situe **entre 8 à 12 ans**.

Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

TRAVAUX SYLVICOLES 2021
ÉTAT DES DÉPENSES ET ÉVOLUTION

489 k€

-> Entretien des peuplements
-> Entretien des infrastructures
-> Travaux en futaie irrégulière
-> Fauchage-élagage accotements
-> Création de cloisonnements sylvicoles

358 k€ TRAVAUX D'ENTRETIEN SYLVICOLES

130 k€ TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

458 k€	2020
413 k€	2019
461 k€	2018

VALORISATION DE LA RESSOURCE EN BOIS

L'ONF commercialise les bois au travers de **ventes publiques ou de contrats d'approvisionnement** conclus avec des transformateurs nationaux.

36 519 m³ VOLUMES VENDUS EN 2021

32 800 m³ 2020

38 900 m³ 2019

43 860 m³ 2018

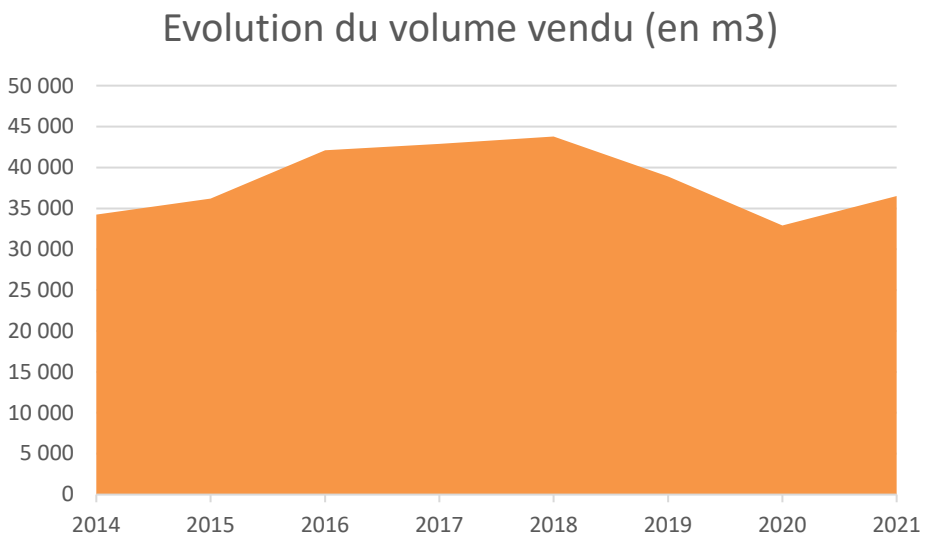

VALORISATION DE LA RESSOURCE EN BOIS

COMMERCIALISATION DES BOIS / MODES DE VENTE

25 %

DES BOIS VENDUS FAÇONNÉS.

Les bois sont coupés par l'ONF ou une entreprise en contrat. Triés par qualité, ils sont présentés aux acheteurs en bord de route ou sur des places de stockage.

75 %

DES BOIS VENDUS EN BLOC ET SUR PIED.

L'acheteur exploite et enlève lui-même les bois désignés par l'ONF.

VALORISATION DE LA RESSOURCE EN BOIS

DEVENIR DES BOIS DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

01 - Ain
LBSA *(sciage)*

02 - Aisne
IDELOT PERE ET FILS *(sciage)*
SOPIBOIS *(sciage et tonneau)*

08 - Ardennes
BARET SAS *(sciage)*

10 - Aube
NT BOIS *(sciage et tonneau)*
SCIERIE MULAT FRERES *(sciage)*

14- Calvados
E.F.C. *(expl. forest.)*

16 - Charente
BARRAUD MERRAIN BOIS *(tonneau)*

17 - Charente-Maritime
GOULARD ET FILS *(sciage)*

18 - Cher
MONTALBOT SCIERIE *(sciage)*

28 - Eure-et-Loir
FORESTIERE DU THYMERAIS *(expl. forest.)*
NAVET SCIERIE *(sciage)*

33 - Gironde
OLIVIERA MERRANDERIE *(tonneau)*

37 - Indre-et-Loire
PAQUIGNON *(sciage)*

39 - Jura
MUTELET SCIERIE *(sciage)*
EUROCHENE *(sciage)*

41 - Loir-et-Cher
VRIET FRERES *(sciage)*

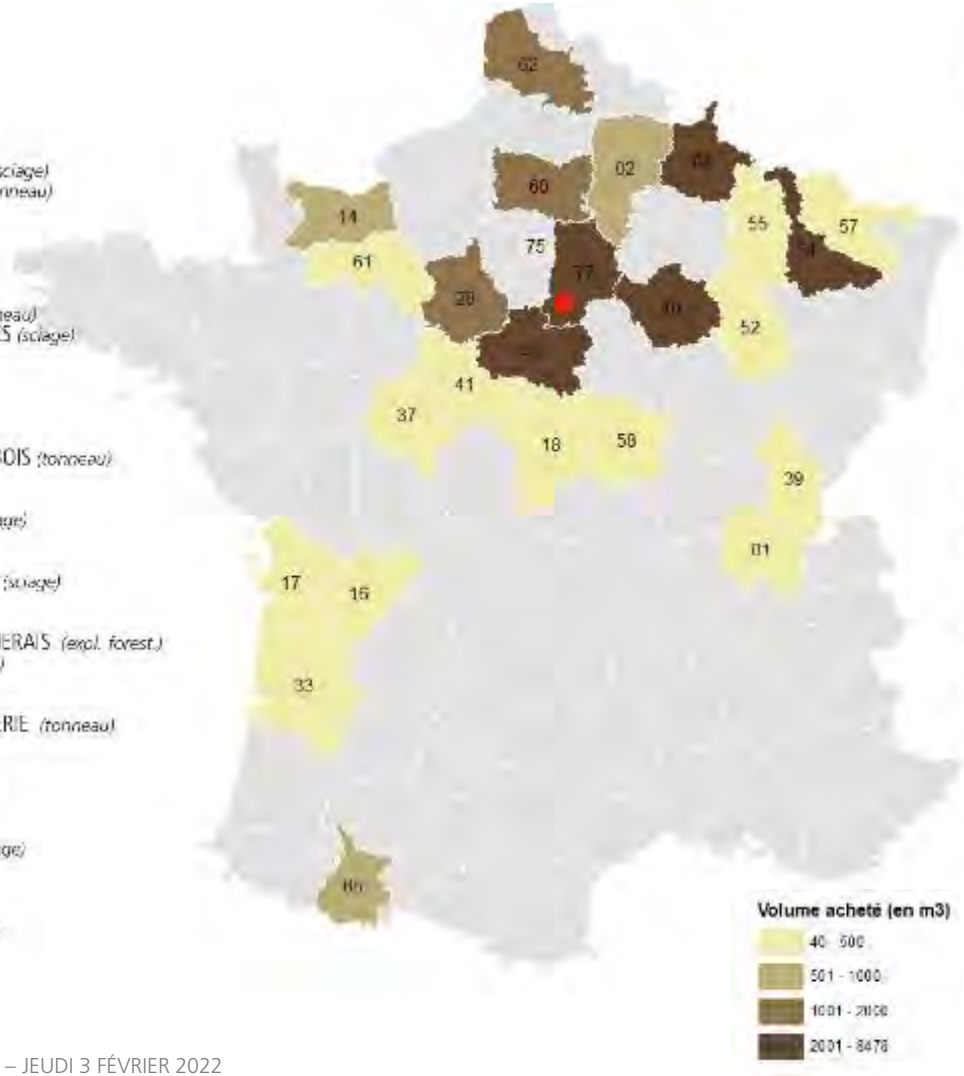

45 - Loiret
GRP SARL *(sciage)*
TRANSA-BOIS
BARILLET *(sciage)*
M.E.L.T.P. SARL *(bois de chauffage)*
BASE Sarl *(bois de chauffage)*

52 - Haute-Marne
MARCHAND EURL *(sciage)*

54 - Meurthe-et-Moselle
FOR'EST EXPLOITATION *(expl. forest.)*

55 - Meuse
SCIERIE DU GRAND CLOS *(sciage)*

57 - Moselle
SYLVAIN BOIS *(sciage)*

58 - Nièvre
MAISON CHARLOIS *(tonneau)*

60 - Oise
SYLVABOIS *(sciage et merrain)*
TFM SARL *(expl. forest.)*

61 - Orne
RAISON BOIS ET DEBITS *(sciage)*

62 - Nord-Pas-de-Calais
SLB SARL *(bois de chauffage)*

65 - Hautes-Pyrénées
CANADELL *(tonneau)*

75 - Paris
ONF Energie *(bois énergie)*

77- Seine-et-Marne
ARBOIS *(sciage)*
SLB SARL *(sciage)*
KESKIN *(bois de chauffage)*
LOUVET *(bois de chauffage)*
TEMAT *(bois de chauffage)*

L'ACTIVITÉ DE CHASSE
ASSURER L'ÉQUILIBRE FAUNE-FLORE

Chaque année, l'ONF veille au **maintien des équilibres entre la forêt et les populations animales** en organisant des journées de chasse.

- Le chasse vise à :
  - ✓ préserver l'équilibre faune/flore ;
  - ✓ assurer le bon renouvellement de la forêt ;
  - ✓ réduire les dégâts aux cultures et aux propriétés riveraines ;
  - ✓ réduire les accidents de la circulation.

Abroutissement des jeunes semis et arbres

L'ACTIVITÉ DE CHASSE
CALENDRIER DE LA CHASSE

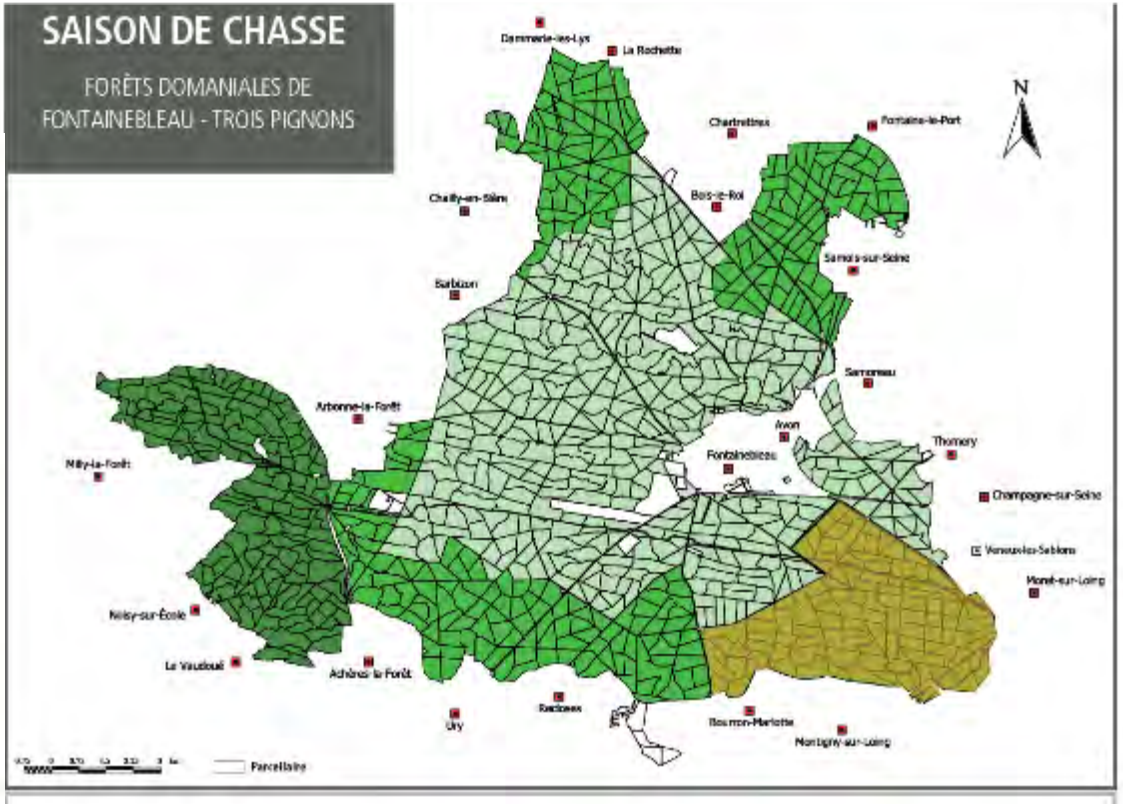

Lundi du 8 novembre 2021 au 28 février 2022

Lundi du 8 novembre 2021 au 28 février 2022
Pas de chasse en période de Noël

Vendredi : 5/11, 12/11, 26/11, 3/12, 10/12, 7/01, 14/01, 28/01, 4/02, 11/02 et 25/02

Lundi : 25/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11 6/12, 13/12, 3/01, 10/01, 17/01, 24/01, 31/01, 7/02 et 14/02

Jeudi : 18/11, 2/12, 16/12, 13/01, 27/01 et 10/02

Vendredi : 26/11, 10/12, 7/01, 4/02 et 18/02

Décision du changement de jour pour les lots 5 et 6 lors du comité des usagers de la forêt de protection de mars 2021

L'ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE
RENÉGOCIATION DES CONTRATS SYLVO-CYNÉGÉTIQUES

- En forêt domaniale : **l'ONF est détenteur du droit de chasse**.

- A Fontainebleau, la chasse est organisée selon **2 modes** :

  - Les **licences dirigées** de chasse sont des chasses à la journée. L'ONF y assure directement l'encadrement, l'organisation et la mise en œuvre des actions

  - Des **baux de chasse** : le droit de chasse est délégué par adjudication publique à des locataires

- En 2016 : les modes de location des baux de chasse ont évolué. Un **contrat cynégétique et sylvicole** est désormais adossé au bail et présente les objectifs du lot, notamment en matière d'équilibre forêt-gibier.

L'ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE
RENÉGOCIATION DES CONTRATS SYLVO-CYNÉGÉTIQUES

- La majorité de ces baux **s'étendent sur 12 ans** avec une possibilité de résiliation à 3, 6 et 9 ans.

- En 2021 : **révision des contrats cynégétiques et sylvicoles** afin d'en redéfinir les objectifs. Les locataires avaient la **possibilité de résilier leurs baux** sans indemnité. Un **seul lot** a demandé la résiliation : **TPig N° 3**

- Dans le cadre de cette révision : l'ONF a souhaité clarifier et simplifier les objectifs fixés aux locataires en **insistant sur la réalisation des plans de chasse**.

- Clarification des **modalités d'agrainage** : elles seront de nouveau appelées à **évoluer à la prochaine révision en 2024**. Pour les lots remis en adjudication en mars 2022, l'agrainage sera **interdit du 1er novembre au 28 février**.

L'ACTUALITÉ CYNÉGÉTIQUE
EPIZOOTIE: MALADIE D'AUJESKY

- 4 chiens morts début janvier sur la forêt des Trois-Pignons **avec forte suspicion de maladie d'Aujesky**.

- Analyses en cours pour confirmation mais le doute est faible.

- Cette maladie concerne essentiellement **les porcs et les sangliers**. Elle est mortelle pour les chiens. Elle se transmet par **le sang et la salive lors de contact entre les chiens de chasse et les sangliers porteurs**.

- Un vaccin existant pour les porcs est adaptable aux chiens avec une ATU (autorisation temporaire d'utilisation) délivré par l'ANMV (agence nationale du médicament vétérinaire). Ces demandes sont en cours.

- Mise en place d'une **campagne de vaccination envisagée**.

L'ACTIVITÉ DE CHASSE
PRÉLÈVEMENTS 2021-2022 : EN COURS (SAISON NON TERMINÉE)

Données au 20/01/2022 :

- **Forêt de Fontainebleau**
  - Grands cervidés : 56% (objectif plan de chasse = 212)
  - Chevreuils : 49%(objectif plan de chasse = 115)
  - Sangliers : N = 528

- **Forêt des Trois-Pignons**
  - Grands cervidés : 30 % (objectif plan de chasse = 34)
  - Chevreuils : 64 % (objectif plan de chasse = 62)
  - Sangliers N = 91

- **Forêt de la Commanderie**
  - Grands cervidés : 47 % (objectif plan de chasse = 19)
  - Chevreuils : 62 % (objectif plan de chasse = 64
  - Sangliers N = 94

Miradors en forêt, Claire TENU, 2021

Réalisations 2020-2021

MASSIF DE FONTAINEBLEAU
(Fontainebleau, Trois-Pignons, Commanderie)

200 grands cervidés
189 chevreuils
868 sangliers

L'ACTIVITÉ DE CHASSE

ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS PAR RAPPORT AUX PLANS DE CHASSE GRANDS CERVIDÉS

Grands cervidés

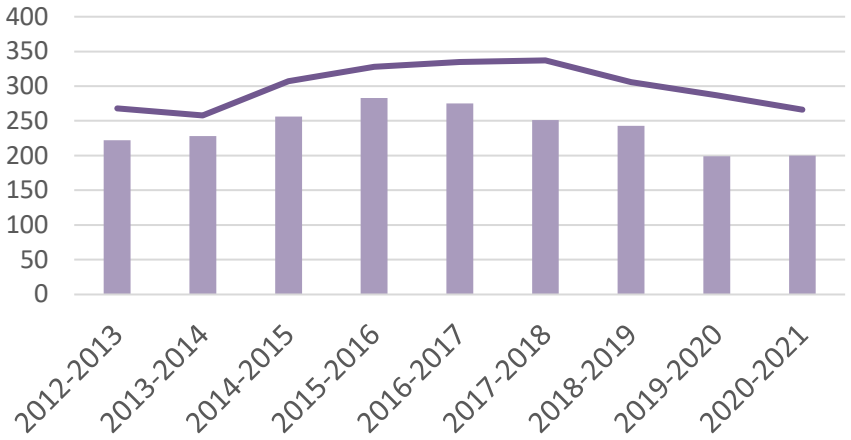

PLAN DE CHASSE

REALISATIONS

Chevreuils

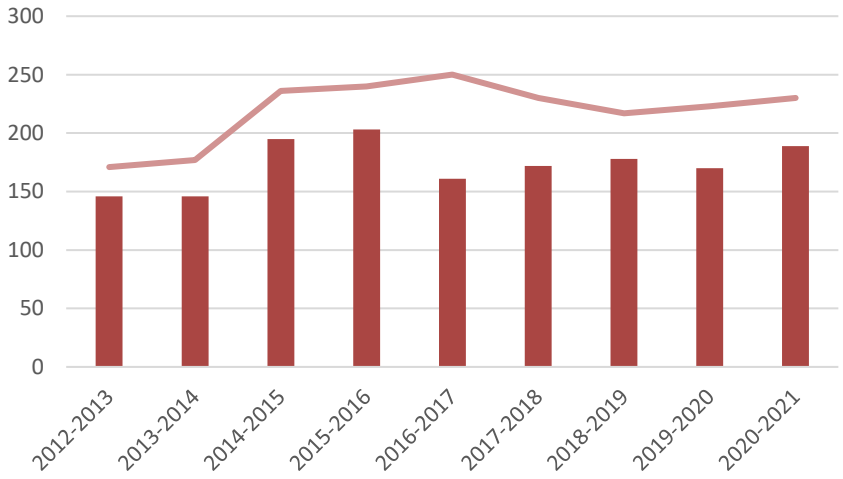

PLAN DE CHASSE

REALISATIONS

La lutte contre le changement climatique: les plantations, le plan de relance et la convention régionale

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
DES EFFETS VISIBLES

- Saisons trop chaudes ou trop sèches, prolifération d'insectes ravageurs, arbres qui dépérissent rapidement : les **effets des évolutions climatiques sont déjà visibles** en forêt.

- Aujourd'hui, aucun massif forestier n'y échappe et **certaines essences risques d'avoir des difficultés à s'adapter** à ces évolutions

- Ces dérèglements appellent les forestiers à innover, à **diversifier les essences**, à **accompagner les régénérations** naturelles avec des plantations pour augmenter la résistance et la résilience des peuplements.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
LE SUIVI DU DÉPÉRISSEMENT

- Protocole DEPERIS mis en place depuis 2017 sur le massif
  - ➢ Mesures annuelles
  - ➢ 3 essences étudiées (chêne sessile / chêne pédonculé / hêtre)
  - ➢ 51 placettes, soit **728 arbres**

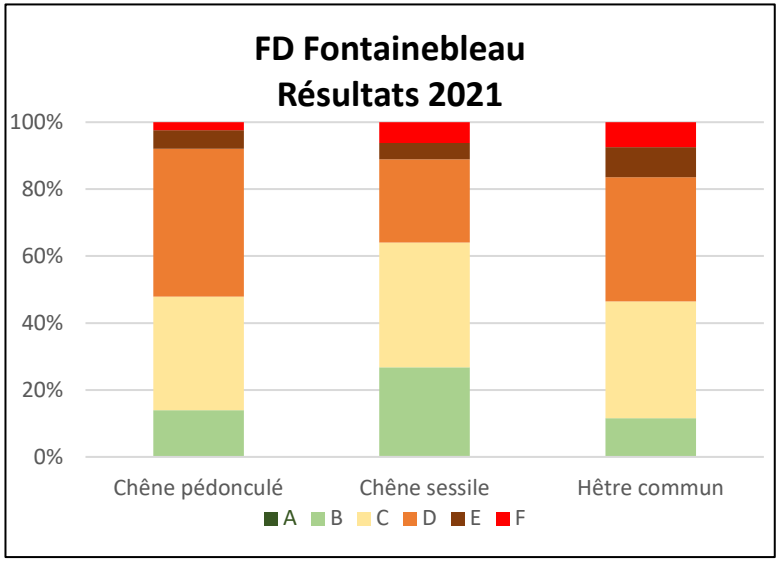

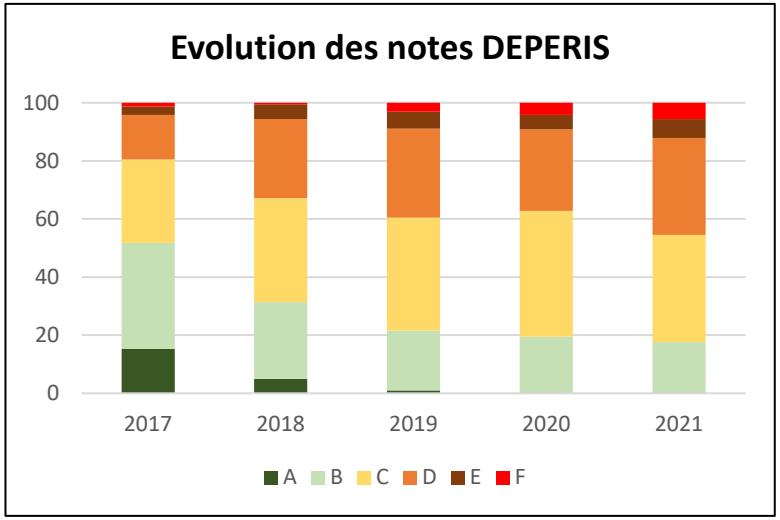

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
LES PRÉVISIONS

Analogie climatique (projet CLIMESSENCES) = Où trouver aujourd'hui un climat analogue au climat futur du secteur du massif de Fontainebleau

Horizon 2070

Scénario « stabilisation des émissions »

Scénario « croissance des émissions »

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DISPOSITIFS D'AIDE À LA RECONSTITUTION DES PEUPLEMENTS FORESTIERS DÉTRUITS OU DÉPÉRISSANT

- **ETAT** : en décembre 2020, le plan de relance s'est vu doté d'un volet forestier de 200 millions d'euros dédiés à la forêt française **dont 30 millions pour les forêts domaniales** au niveau national.
  - ➢ Prévision 2022 pour la forêt de Fontainebleau : **25 000 euros**

- **REGION** : la Région Île-de-France apporte un **soutien financier réparti sur les 2 agences franciliennes** dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle.
  - ➢ Prévision 2022 pour la forêt de Fontainebleau : **220 000 euros**

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
PLANTATIONS PRÉVUES : HIVER 2021-2022

41 300 plants
134 ha concernés

- Choix des essences réalisé selon les conditions stationnelles locales (type de sol, topographie, végétation)

- Objectifs
  - ➢ Reconstituer les peuplements vieillis et dépérissants qui ne parviennent plus à se renouveler naturellement.

  - ➢ Accompagner l'adaptation de la forêt en introduisant des essences ou des provenances plus adaptées au climat futur.

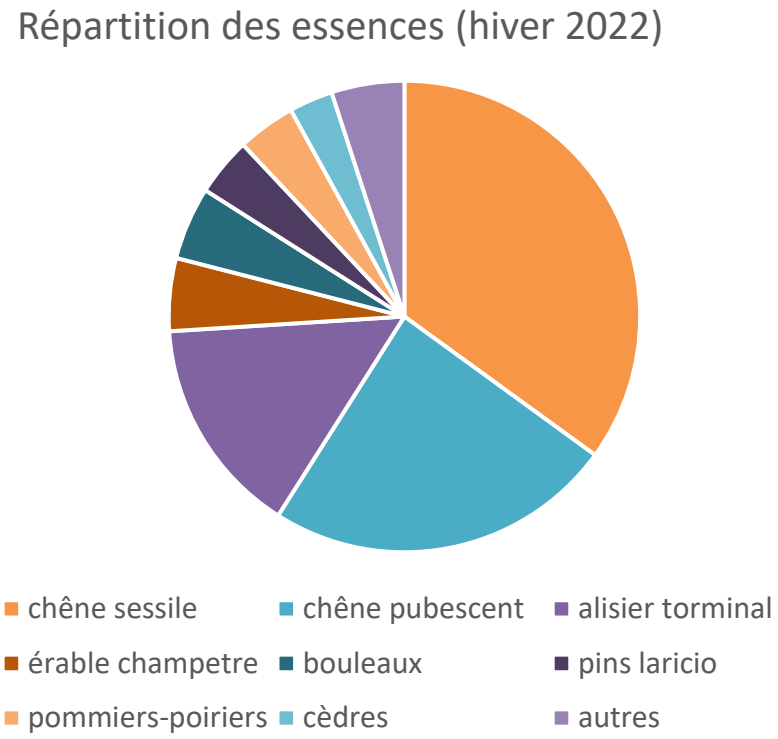

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
PARCELLES CONCERNÉES PAR LES PLANTATIONS

FINANCEMENTS
50% Convention régionale
33 % Plan de relance
17 % fonds propres ONF

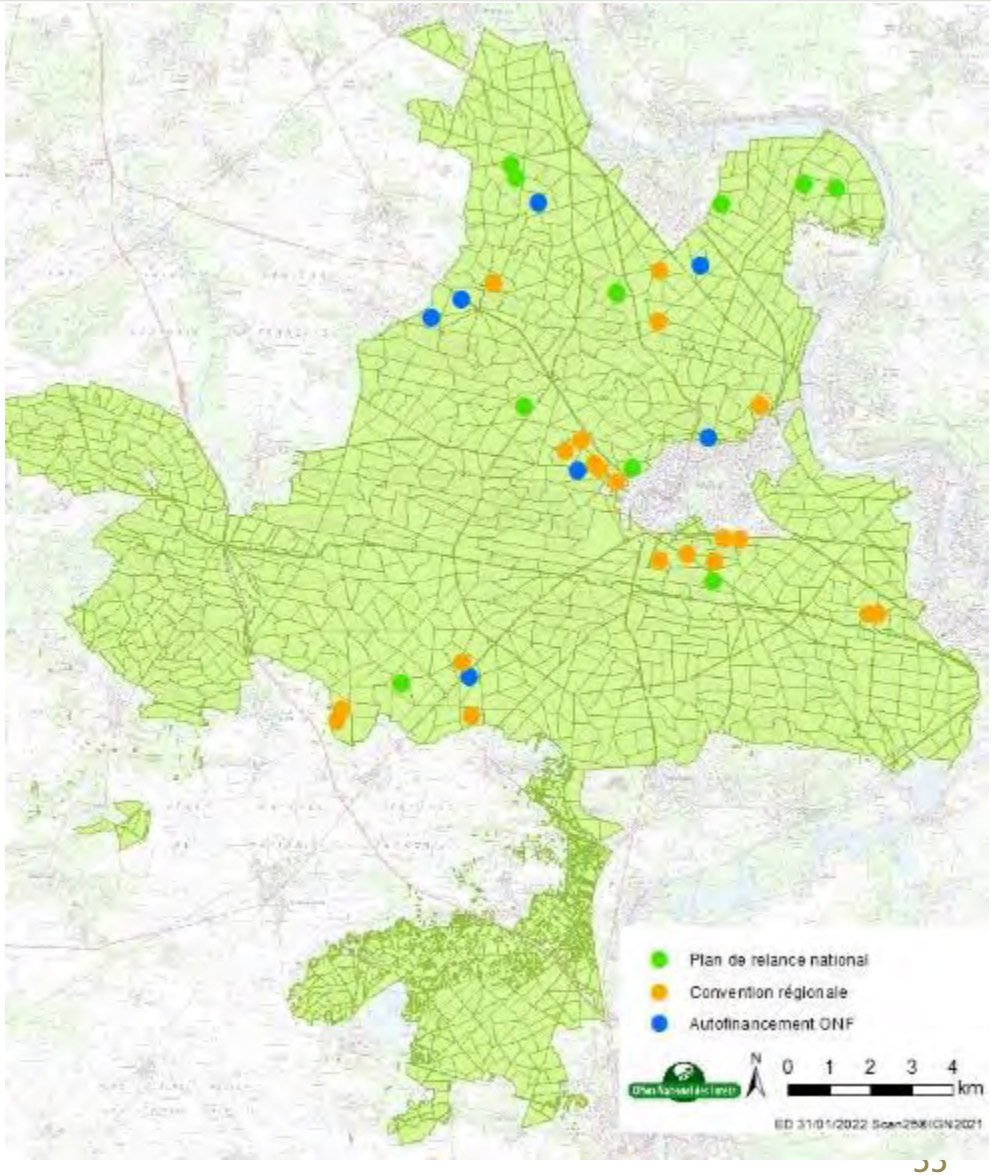

Plus d'un an de concertation autour des coupes, Quels résultats?

PLUS D'UN AN DE CONCERTATION AUTOUR DES COUPES

- **Constat** :
  - Depuis plusieurs années, la forêt cristallise les passion. Ainsi il n'est pas rare que les coupes mettent le public en émoi.
  - Cela a été le cas dans le massif de Fontainebleau:
    - Forêt des Trois-Pignons
    - Secteur de Samois
    - Coupe de lisières à Villiers-sous-Grez

- **Pour répondre aux attentes** :
  - Création de plusieurs collectifs / associations: Association Collectif des Trois-Pignons, collectif de Samois, GNSA, …
  - Constitution d'un groupe de travail dans le cadre Forêt d'Exception

Coupe parcelle 361, Fontainebleau, 2021

PLUS D'UN AN DE CONCERTATION AUTOUR DES COUPES

- Plusieurs temps forts:
  - **Février 2021** : réunion sur le terrain autour de la futaie irrégulière avec la présence de PROSILVA et d'une trentaine de partenaires (élus, association, filière bois…)
  - **Printemps - automne 2021 :** plusieurs réunions sur le terrain pour parler des solutions et des possibilités
  - **Septembre 2021** : l'ONF annonce qu'il n'y aura plus de coupes en forêt entre le 1er avril et le 31 août
  - **29 septembre 2021 :** les rendez-vous de la forêt, les forestiers franciliens ont accueillis le public en forêt : 135 collaborateurs ONF, 34 sites de rencontre, 850 visiteurs
  - **Hiver 2021-2022 :** chantier expérimental sur la forêt des Trois-Pignons
  - **Réalisations de tournées publiques** sur les secteurs les plus sensibles

Rencontre avec ProSilva, 2021

PLUS D'UN AN DE CONCERTATION AUTOUR DES COUPES

- Plusieurs temps forts:
  - **Hiver 2021-2022 :** chantier expérimental sur la forêt des Trois-Pignons
    - Parcelle 168 : cloisonnements tous les 24 m
    - Parcelle 164 : cloisonnements tous les 40 m
    - Restauration de la lande de la Poulette

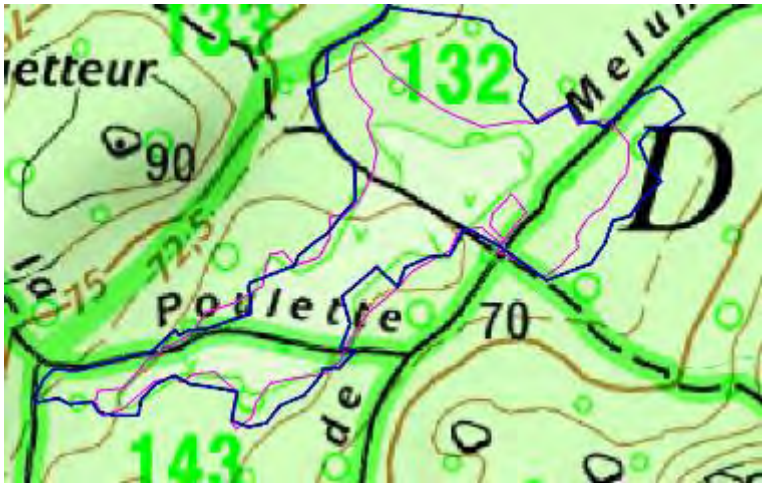

L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA FORÊT D'EXCEPTION

Bilan 2021 de l'accueil du public et de la biodiversité

ACCUEIL DU PUBLIC / BIODIVERSITÉ
BILAN FINANCIER 2021

988 k€ — **BILAN FINANCIER 2021 ACCUEIL / ENVIRONNEMENT**

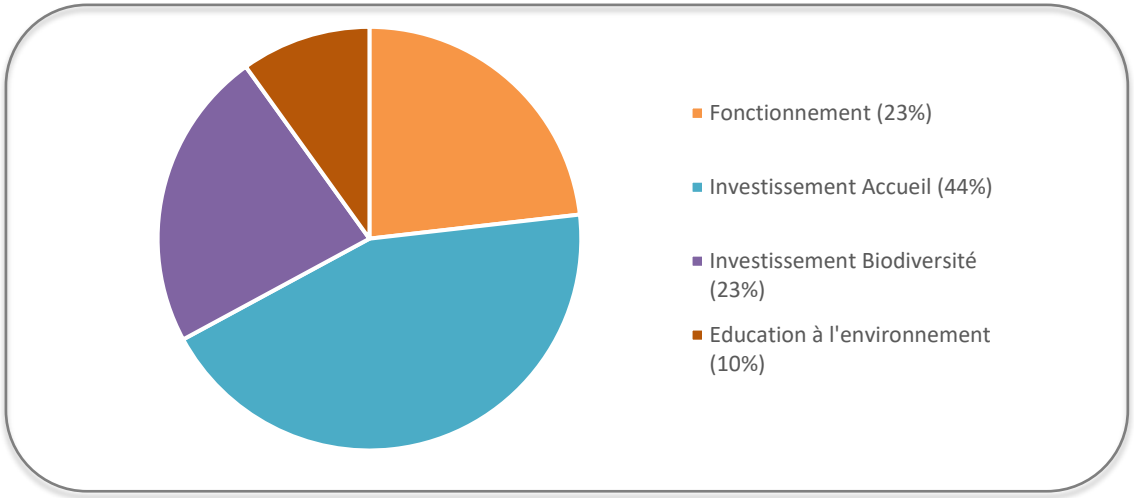

595 k€ — **2020**

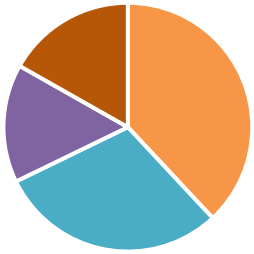

778 k€ — **2019**

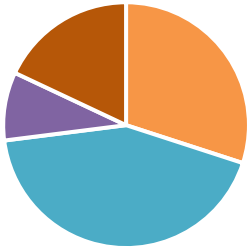

697 k€ — **2018**

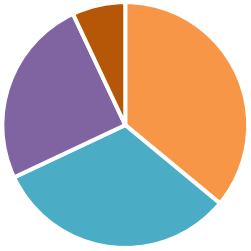

ACCUEIL DU PUBLIC / BIODIVERSITÉ
BILAN FONCTIONNEMENT 2021

234 k€ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

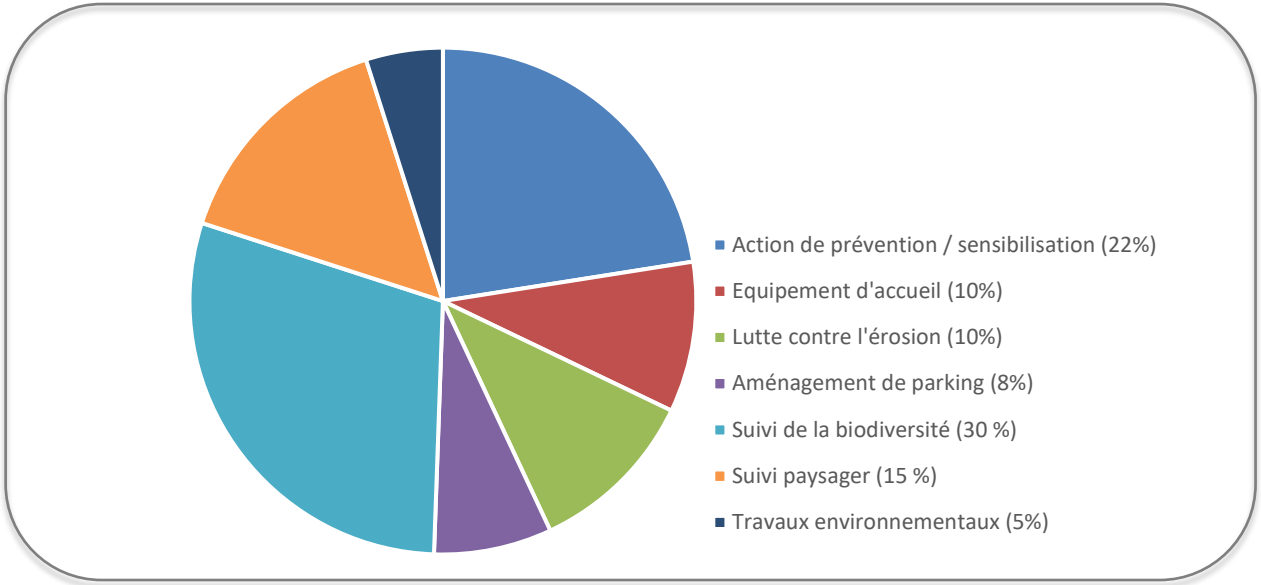

226 k€	2020
235 k€	2019
252 k€	2018

ACCUEIL DU PUBLIC / BIODIVERSITÉ
QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX D'ENTRETIEN

Opérations de ramassage des déchets

Sécurisation des sentiers

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

Réparation du bouclage

Entretien des landes et autres milieux ouverts

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

Fauchage des aires d'accueil

Pose de panneaux d'informations

ACCUEIL DU PUBLIC / BIODIVERSITÉ
BILAN INVESTISSEMENT 2021

542 k€ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

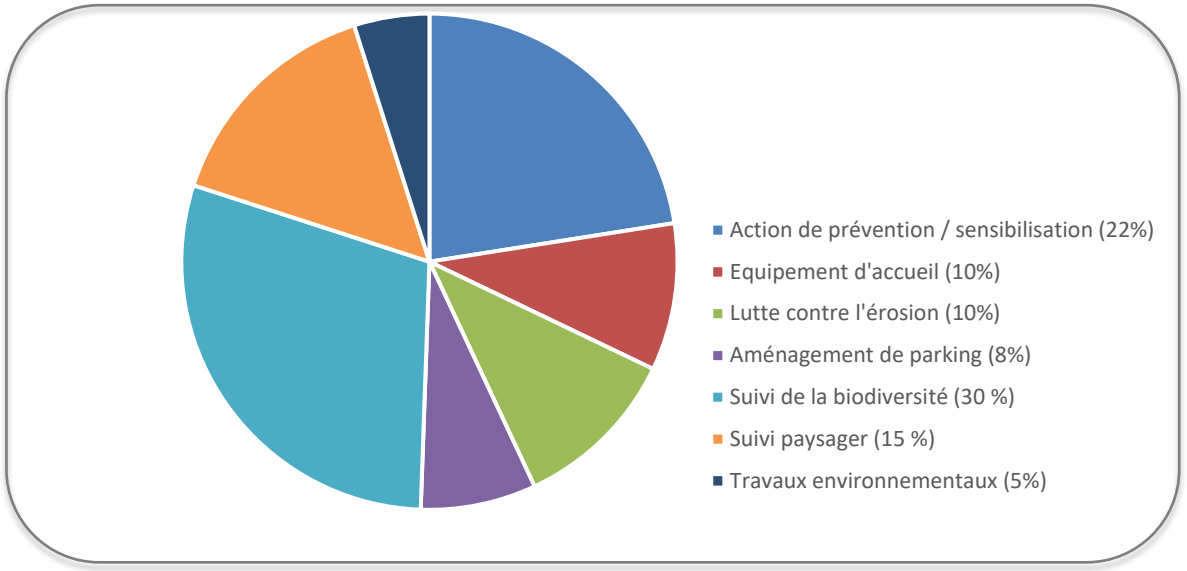

270 k€ 2020

403 k€ 2019

397 k€ 2018

ACCUEIL DU PUBLIC / BIODIVERSITÉ

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Lutte contre l'érosion – Rocher de l'Eléphant

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

Défense contre les incendies

Réfection d'infrastructure : Tour Denecourt

Actions de prévention : Chouettes – Bénévoles pour la forêt

Observatoire des paysages

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

Pâturage (Natura 2000)

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

Quels projets pour la préservation de l'environnement : stratégie, plans de gestion des réserves biologiques, suivi avifaune ?

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

- Une stratégie biodiversité actualisée
- Renouvellement des Plans de Gestion des RBD
- De nouveaux panneaux pour les RBI
- Exemple d'action – le suivi avifaune 2017-2021
- FODEX environnement - 30 mars 2022

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Stratégie biodiversité :

6 axes principaux

- Garantir la préservation de la biodiversité dans la gestion courante
- Veiller à la fonctionnalité des trames écologiques
- Favoriser la diversité des espèces et habitats remarquables
- Collecter et diffuser l'information naturaliste et scientifique
- Détecter et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Participer aux compensations environnementales et carbone

RBI du Gros-Fouteau et des Hauteurs de la Solle

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Les plans de gestion des RBD
un outil pour le long terme

- 13 réserves biologiques dirigées couvrant près de 1500 Ha ;
- Un objectif de mise en œuvre à partir de 2024 ;
- Une équipe pluridisciplinaire pour la rédaction ;
- Des groupes de travail thématique pour alimenter la réflexion.

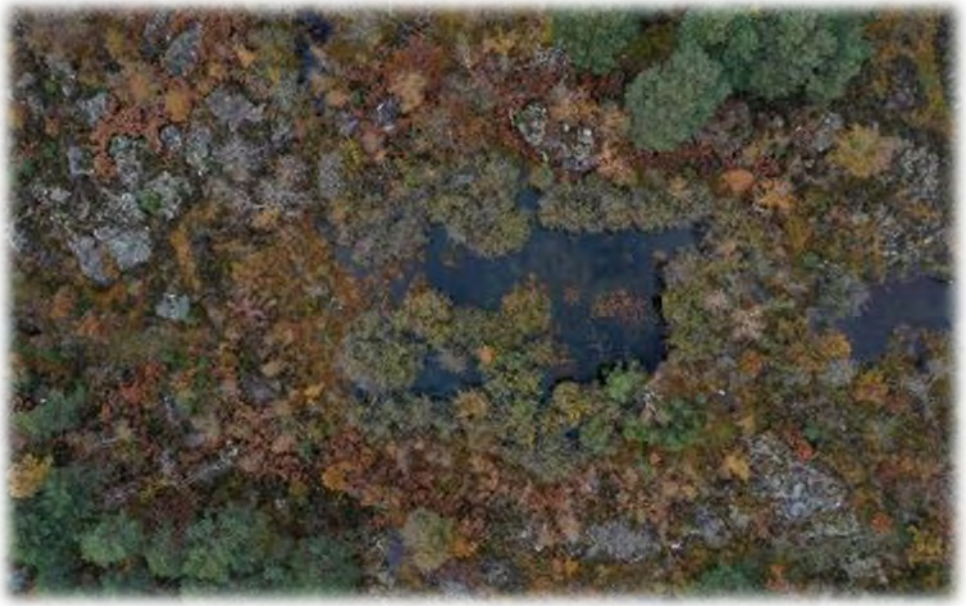

RBD de la Haute-Borne, Mare des Couleuvreux, vue zénithale

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Les panneaux de RBI

- Changement de 266 panneaux
- 219 « Accès interdit »
- 47 « Accès restreint au sentier »
- Modèle à valider en FODEX Environnement
- Renouvellement des panneaux de RBD envisagé en 2023

Proposition de panneaux pour les RBI

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Le suivi avifaune 2017-2021

- **Etude mobilisant 7 ornithologues sur 2 semaines chaque année**
- plus d'une centaine d'espèces inventoriées
- analyse des données en cours (lien avec les peuplements en particulier)
- **Un état initial sur le massif pour un suivi à long terme**

RBD de Chanfroy, construction ortho photo par drone

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Révision de la période de coupe et de travaux

- Aucune opération de coupes et de travaux sylvicoles entre avril et août, sauf opérations spécifiques devant être réalisées au printemps
- Il s'agit d'une clause ajoutée dans les fiches de martelage et les contrats de vente

- 2022 : année de transition
  - Les contrats de vente de Bois sur pied sont valables 18 mois donc certains contrats permettent encore ces activités.
  - En revanche, cette consigne est effective pour le bois façonné

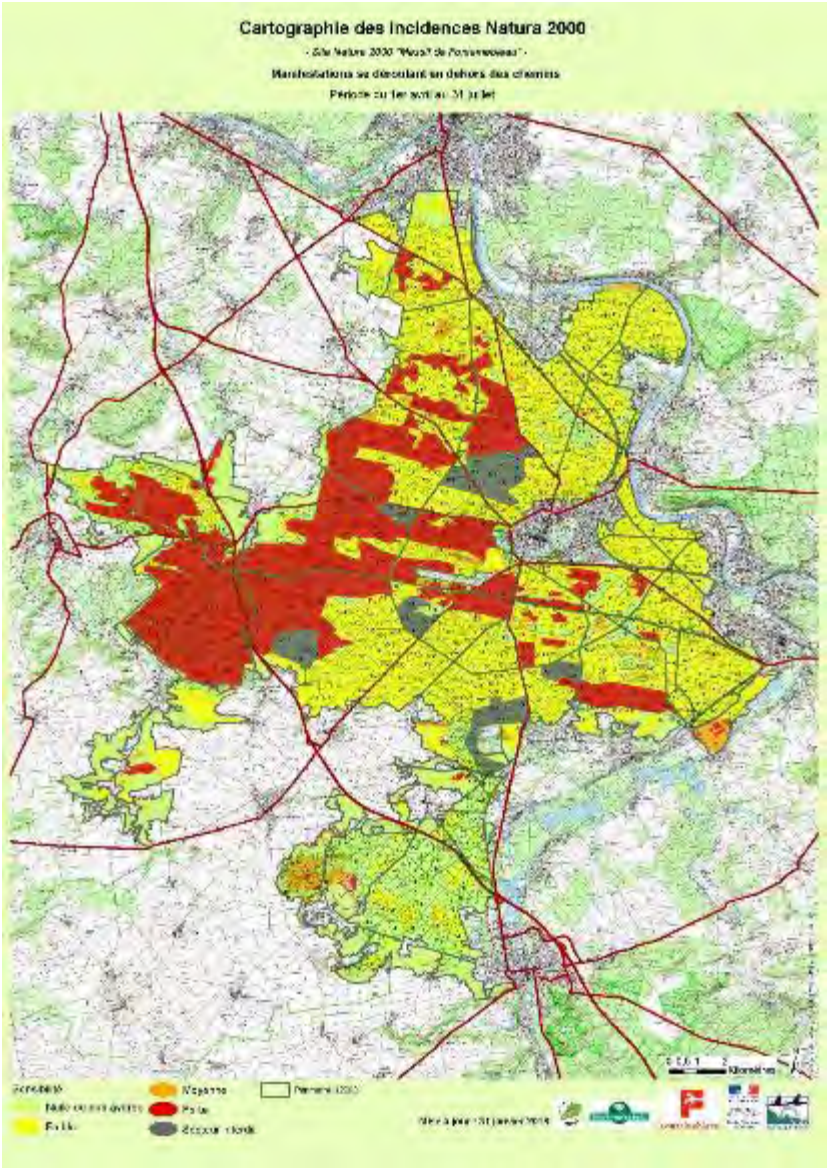

QUELS PROJETS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

FODEX Environnement

- **Prochaine réunion du comité environnement le 30 mars 2022**
  - programme à venir

- **Constitution de groupes de travail :**
  - Pâturage ;
  - Espèces Exotiques Envahissantes.

RBD de Chanfroy, mare phréatique, vue zénithale

L'évolution de la fréquentation et ses conséquences

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION
2016-2021

- En 2021, les éco-compteurs ont été remis en service : certains ont été déplacés ou ajoutés

- Objectif: avoir un suivi chiffré de la fréquentation pour analyser une tendance

Les parkings:

- Entre 2016 et 2021, certains sites ont vu leur fréquentation baisser, mais cela peut s'expliquer
- En revanche, d'autres sites ont vu leur fréquentation augmenter:
  - *Isatis*: lié à la réfection du parking, qui a été agrandi en 2019. Auparavant les visiteurs se garaient le long de la route départementale
  - *Canche aux merciers* : lié à l'augmentation de la fréquentation constatée sur le sud de la forêt des Trois-Pignons

Lieu	2016	2021	Evolution
Allée aux vaches	89048	108495	22%
Faisanderie	29475	49690	69%
Franchard	80415	69124	-14%
Grande Vallée	6160	7544	22%
Isatis	8804	34375	290%
L'Epine	35127	28743	-18%
Canche aux merciers	12824	26714	108%
Laboratoire d'Ecologie	17213	29728	73%
Noisy	69004	77059	12%
Reine Amélie	12974	12178	-6%
Rocher Canon	26483	38977	47%
Sentier 2 - Nemorosa	17170	21715	26%
Total	**404697**	**504342**	**25%**

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION
2016-2021

Les piétons :

- Le besoin de nature et l'évolution des pratiques est visible sur les éco-compteurs
- *Exemple sur le Sentier 2 Némorosa* (27 % d'augmentation)
  - 2016 : 16 565 passages
  - 2021 : 21 038 passages
- *Sentier des 25 bosses* (comptage de la fréquentation entre le 27/04 et 06/08/2021 au niveau du pignon des Maquisards)
  - 19 646 personnes
  - Soit une moyenne de 184 personnes / jour
  - Avec des piques le week-end à plus de 1 000 personnes / jour

Les vélos :

- on observe une explosion de la pratique:

Lieu	2016	2021	% d'augmentation
Laboratoire d'écologie forestière	3 940	7 608	93%
Parking de la Reine Amélie	4709	7 425	57%
Sentier 2 Némorosa	605	677	12%

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION
2016-2021

On constate donc une augmentation d'environ **25%** de la fréquentation entre 2016 et 2021, soit environ **15 millions de visites par an**

Les conséquences d'une augmentation de la fréquentation :

- Des parkings saturés
- Une érosion plus importante sur les sentiers
- L'augmentation des déchets sur les parkings
- Augmentation des pratiques commerciales et des demandes inédites : tente berbère sur les sables, boutique au milieu de la forêt, visite de la forêt avec des lamas….

Quelles solutions ?

- Besoin d'une stratégie d'accueil (projet prévu en 2022)
- Des opérations de démarketing pour certains sites comme le sud des Trois-Pignons ?
- Opérations de sensibilisation : renforcement des Chouettes, bénévoles pour la forêt
- Amélioration de la signalétique

BILAN DU CONTRAT DE PROJET ET SUITE

Bilan du contrat de projet 2018-2022

CONTRAT DE PROJET 2018-2022
ETAT D'AVANCEMENT AU 3 FÉVRIER 2022

- **Contrat de projet composés de 5 axes et 45 actions**

45 actions | **TAUX DE RÉALISATION : ≈ 64 %**

Assurer une forêt propre

Développer le tourisme durable et valoriser le patrimoine

Informer et engager les usagers dans la gestion de la forêt

Valoriser les paysages

Protéger l'environnement

- **Actions menées systématiquement en partenaires avec différents partenaires**
- **Des projets ont été mis en œuvre, certains concernent 1 action du contrat de projet, d'autres plusieurs**
- **Ces actions ont touchées l'ensemble du massif forestier:**
  - Accueil du public : en particulier les parkings et aires d'accueil, les sentiers balisés et les paysages
  - Biodiversité : les réserves biologiques dirigées, les milieux ouverts, les plantes invasives et les milieux humides

CONTRAT DE PROJET 2018-2022
LOCALISATION DES ACTIONS ENTRE 2018 ET 2021

Localisation des actions en faveur de l'accueil du public
(carte non exhaustive)

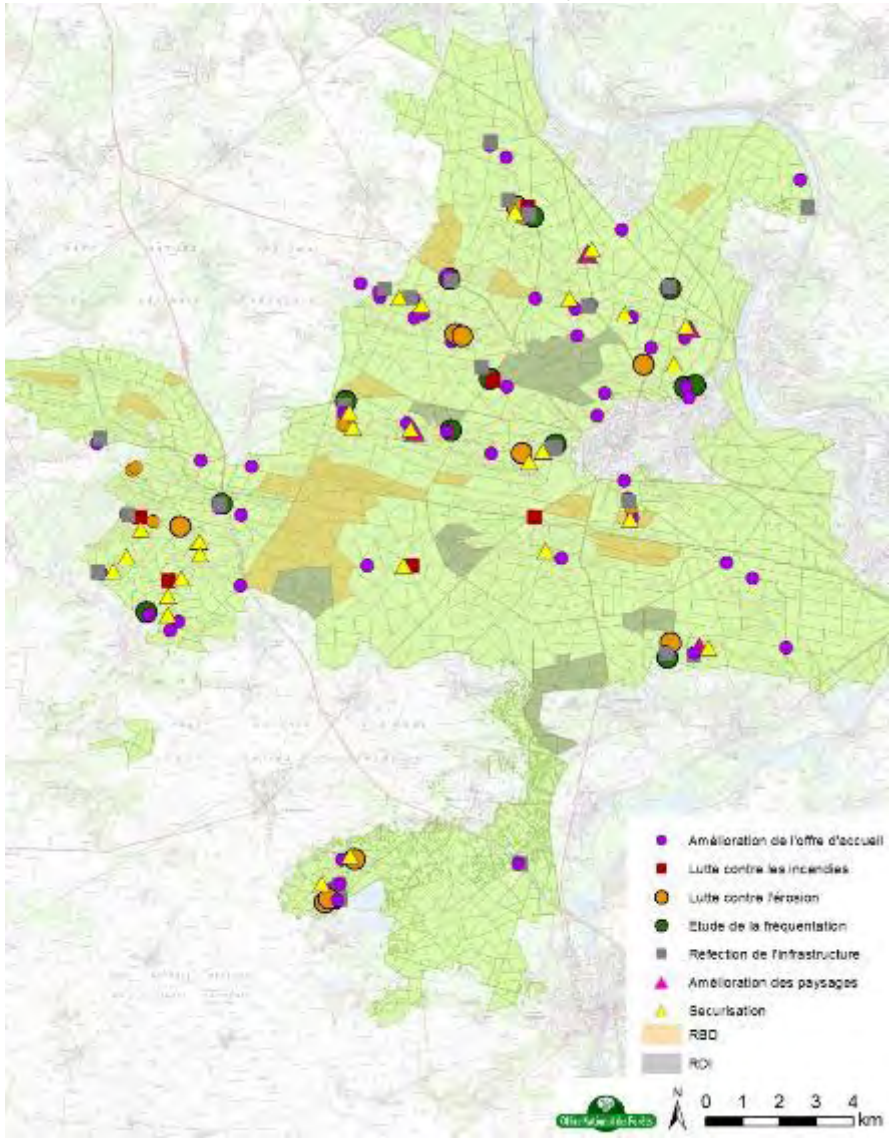

Localisation des actions en faveur de la biodiversité
(carte non exhaustive)

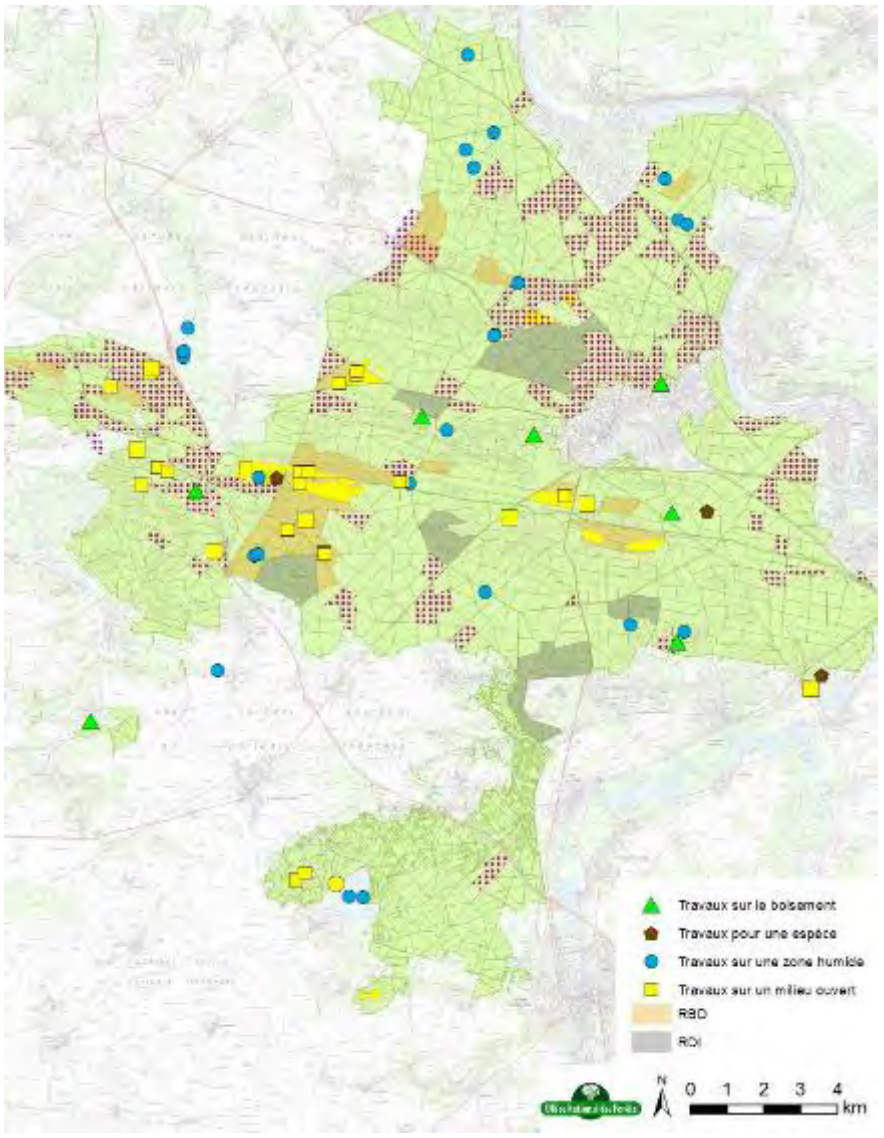

ENGAGEMENT : ASSURER UNE FORET PROPRE

- **Mobilisation des acteurs du territoire autour de la Charte Propreté forêt et lisière**
  *Mise en place d'actions **préventives, curatives et répressives :***
  - *Soutien à la collecte des dépôts sauvages*
  - *Déploiement massif des pièges photographies*
  - *Fermeture de routes et parkings*
  - *Sensibilisation des publics (campagne #ForêtBelle)*
  - *Accompagnement des élus dans le suivi des procédures*
  - *Échanges avec le vice-procureur du tribunal de Fontainebleau*

- **Opérations de ramassages citoyens** (*SMICTOM, Ville de Fontainebleau, ONF, associations, entreprises…)*
  En 2021 : 8 opérations de nettoyage de la nature,
  110 bénévole mobilisés (hors Forêt Belle)

- **Actions de prévention et de sensibilisation** *(SMICTOM, ONF, Bénévoles pour la forêt, Volontaires du Tourisme…)*

- **Une vingtaine de procédure en cours auprès des instances juridiques** (*tribunaux de Melun et Fontainebleau)*

ENGAGEMENT : ASSURER UNE FORET PROPRE

- **Communication :**
  - Création d'une **affiche temporaire** installée lors de la constatation d'un dépôt pour signaler qu'il a été vu et qu'il sera enlevé prochainement *(SMICTOM, ONF)*
  - Publication sur les réseaux sociaux de **Focus « avant/après »** sur les dépôts sauvages collectés *(SMICTOM, ONF)*

PERSPECTIVES

- **Renouvellement de la Charte propreté et lisières** *en cours*
- Publication d'un **Guide pratique des dépôts sauvages à l'usage des élus** *(SMICTOM)*
- Poursuite de la mission de **travail d'intérêt général** *(SMICTOM)*
- Participation à des groupes de travail dans le cadre de **l'Observatoire Départemental pour la lutte contre les dépôts sauvages** *(application mobile, collaboration avec les services urbanisme des communes, sensibilisation auprès des particuliers, artisans, magasins de bricolage, etc.)*

ENGAGEMENT : ASSURER UNE FORET PROPRE

- **Un nombre de dépôts par an en baisse, mais un tonnage stable** (tendance à suivre dans les prochaines années)
  - Les déchets sont surtout concentrés le long des grands axes, aux abords des zones urbaines
  - Certains gros dépôts (> 5 tonnes)
  - Opérations de déplacement / modification du bouclage se poursuivent (carrefour des Cépées, …)

	Nombre de dépôts
2018	111
2019	132
2020	93
2021	59

Tonnages collectés	2018	2019	2020	2021
Piquetage	48,5	27,37	32,32	16,40
Dépôt sauvages	-	25,35	17,64	21,62
Total	-	**52,72**	**49,96**	**38,02**

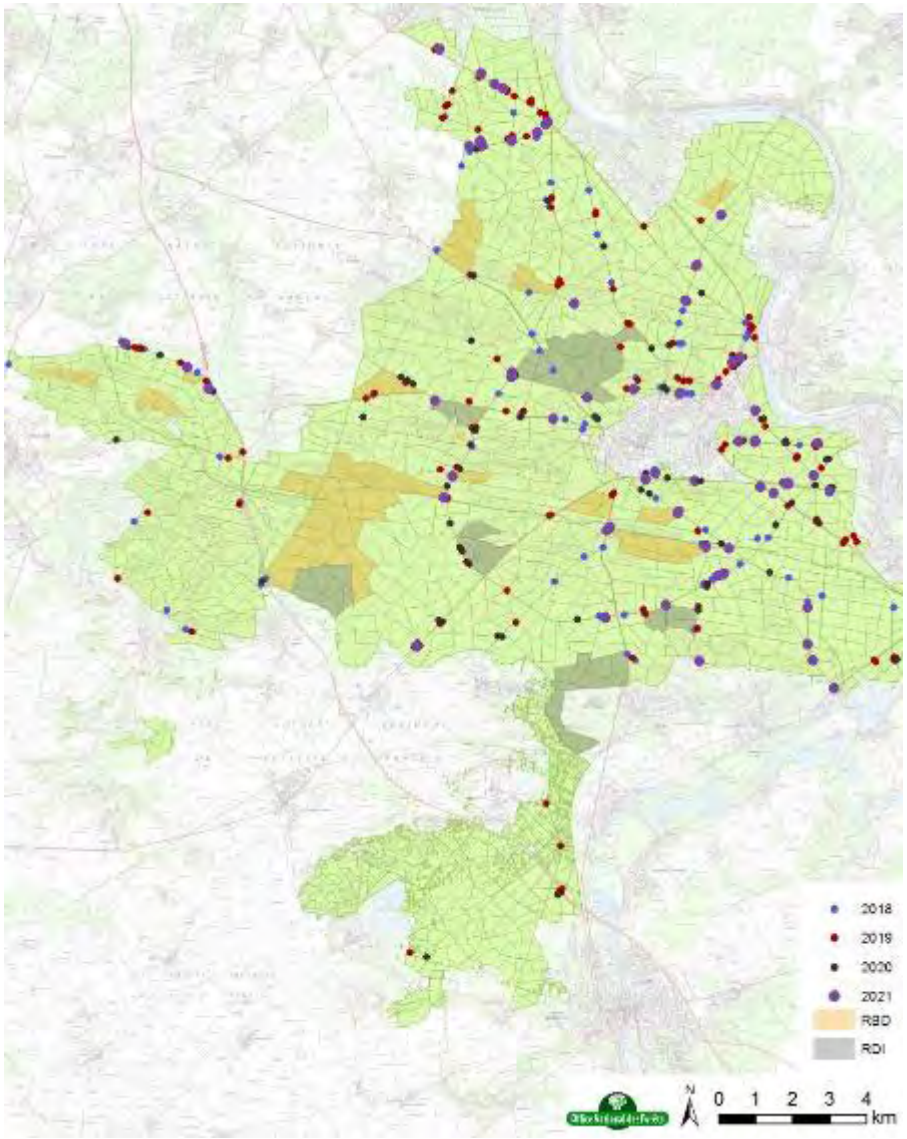

- **Un problème persiste : les déchets diffus**
  - en particulier le long des grands axes : difficultés de ramasser (risque d'accident élevés, linéaire important)
  - Depuis janvier 2022, doublement des équipes des ramassages

ENGAGEMENT : ASSURER UNE FORÊT PROPRE
OPÉRATION FORÊT BELLE 2022

Un partenariat fort entre le SMICTOM et tous les acteurs de la Charte « Propreté en forêt et lisière » du Pays de Fontainebleau,
Et avec le soutien de l'ONF, du SMITOM-LOMBRIC, des sociétés Veolia, Kutler et de l'entreprise d'insertion AIP RéFon

BILAN FORÊT BELLE 2019-2020- 2021 :

- **2019** 35 points de ramassage sur 25 communes
  1 500 participants
  20 tonnes de déchets collectés
- **2020** 300 enfants sensibilisés
  42 points de ramassage sur 25 communes
  1 600 participants
  20 tonnes de déchets collectées
- **2021** 34 points de ramassage sur 22 communes
  100 participants
  3 tonnes de déchets collectées

= 111 ramassages coordonnés sur 25 communes
3 500 participants
43 tonnes de déchets ramassés

ÉDITION 2022 : LES 26 et 27 MARS

Mobilisation des communes et partenaires pour l'organisation de ramassages sur le territoire

ENGAGEMENT : DÉVELOPPER LE TOURISME DURABLE ET VALORISER LE PATRIMOINE

- **Amélioration de l'information touristique et des bonnes pratiques** *(ONF, AEV, CD77, Fontainebleau Tourisme, Réserve de Biosphère, AFF, Cosiroc, FFRandonnée)*
  - Changement des anciens panneaux
  - Ajouts de panneaux sur certaines aires d'accueil
  - Panneaux de sensibilisation sur le sentier des 25 bosses
  - Traduction systématique des panneaux en anglais
  - 2022 : réfection du livret des promenades familiales

- **Hébergement touristique**
  - Étude portée par la CAPF et Seine-et-Marne Attractivité
  - Achat des maisons forestières
  - Rénovation de 2 aires de bivouac,
  - création d'une nouvelle aire à la Faisanderie

- **Améliorer l'accessibilité aux vélos**
  - Piste cyclable entre la gare et le Grand Parquet *(Ville de Fontainebleau)*
  - Commissions vélos (avec deux groupes de travail: liaisons douces et VTT)

- **Réaménagements des parkings** *(ONF, AEV, CD77)*
  - Isatis,
  - Plaine Verte,
  - Bois d'Hyver

- **Utilisation des drones pour la surveillance (feu, fréquentation)** *(ONF, SDIS 77, mécénat Crédit Agricole)*

ENGAGEMENT : DÉVELOPPER LE TOURISME DURABLE ET VALORISER LE PATRIMOINE

- **Poursuite des missions de sensibilisation auprès du public**
  - 30 Chouettes – bénévoles pour la forêt et 3 volontaires du tourisme
  - Bilan 2021 : 5 000 personnes contactées sur 35 demi-journées

- **Page ONF : « Agir pour la forêt »** permet de devenir mécène

- **Promouvoir les bonnes pratiques**
  - Révision des chartes des bonnes pratiques par type d'activité
  - Journée de sensibilisation pour les acteurs commerciaux locaux

- **Suivi de la fréquentation**
  - 15 éco-compteurs
  - Pour 2022 : questionnaire de fréquentation (via un outil en ligne + aide des volontaires du tourisme) + ajouts de plusieurs éco-compteurs

- **Butte Saint-Louis** *(ONF, CD77, DRAC)*
  - Projet de conservation pour 2022 (avec un mécénat du Crédit Agricole)
  - Mettre en valeur l'héritage culturel de la forêt

ENGAGEMENT : INFORMER ET ENGAGER LES USAGERS DANS LA GESTION DE LA FORÊT

- **Chantiers bénévoles**
  - 2020 : 9 chantiers (90 participants)
  - 2021 : 10 chantiers (270 participants)

- **Animations pédagogiques avec des scolaires** *(ONF)*
  - 2020: 180 animations prévues (45 réalisées à cause du contexte sanitaire)
  - 2021 : 73 animations réalisées

- **Outil de gestion des autorisations** *(ONF, AEV, CD77)*
  - 2019 : 393 demandes validées
  - 2020: 133 demandes validées
  - 2021 : 516 demandes validées

- **Poursuite des « Bénévoles pour la forêt » et des « Volontaires du Tourisme) pour véhiculer les bonnes pratiques et faire de la sensibilisation** *(CRT Ile-de-France, CD77, ONF)*

- **Révision de l'aménagement de la forêt domaniale de la Commanderie mené en concertation ; *en cours de validation ministériel*** *(ONF)*

Chantier de plantation, 2021

Chantier d'entretien d'une lande – le Laris qui parle, 2021

ENGAGEMENT : VALORISER LES PAYSAGES

Gestion du dépérissement sur la forêt et adaptation des forêts au changement climatique

- Sécurisation des sentiers balisés et secteurs fréquentés,
- Test d'exploitation *(en cours)*
- Plantations

Suivi de la biodiversité

- Suivi de l'avifaune présente sur le massif *(ANVL, LPO, ONF)*
- Suivi des micromammifères
- Echantillonnage des coléoptères saproxyliques
- Localisation des métapopulations de pique prune
- Localisation du Taupin violacé
- Travaux et suivi sur les RBD et RDI

Maintenir l'ouverture des points de vue

- Inventaire des points de vue de la forêt *(AFF)*
- 2022 : réalisation de la première phase de travaux nécessaires sur les points de vue

Observatoire photographique des paysages en cours
(ONF, CD77, DRIEE, Musée de Barbizon, AFF, LPO)

Eco-pâturage *(Champ des possibles)*

Poursuite de la fauche différenciée sur les aires d'accueil *(ONF)*

Travail sur les entrées de projet

- Rédaction du CCTP en 2021
- Début de l'étude en 2022

Chantier de plantation, Lycée François 1er, Fontainebleau, 2022

Point de vue, Sentier 2, 2021

ENGAGEMENT : VALORISER LES PAYSAGES

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

ENGAGEMENT : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- **Chantiers de lutte contre l'érosion** *(ONF, AFF-GIRAFF, COSIROC, …)*
  - 25 bosses, sentier n°6, ….
  - Réparation des escaliers (en cours)
  - Rocher de l'Eléphant
- **Suivi de l'avifaune, de la microfaune, des chiroptères, des coléoptères, dicrane vert** *(Natura 2000, ANVL, ONF…)*
- **Suivi scientifique de la Fauvette Pichou et l'Alouette lulu et travaux pour préserver leur habitat** *(Société générale, ONF, ANVL)*
  - Installation des panneaux de sensibilisation
- **Travaux de lutte contre les fermetures des landes** *(Chantiers bénévoles, ONF)*
- **Chantier de lutte contre la propagation des plantes invasives** *(ASABEPI)*
- **Suivi de la pression du gibier sur la régénération des peuplements forestiers, respect du plan de chasse** *(fédération de chasse, ONF)*

Lutte contre l'érosion, sentier n°6, 2021

Laris qui parle, 2021

ENGAGEMENT : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Photo : Claire TENU, OPP, 2021

CONTRAT DE PROJET 2018-2022
ETAT D'AVANCEMENT AU 3 FÉVRIER 2022

Assurer une forêt propre

5 actions
Taux de réalisation :
≈ 74 %

Partenaires:
SMICTOM, CAPF, communes, SMITOM Lombric, AFF, CD77…

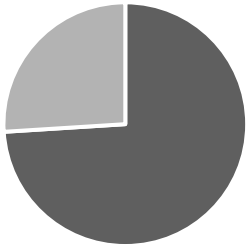

Développer le tourisme durable et valoriser le patrimoine

14 actions
Taux de réalisation :
≈ 53 %

Partenaires:
Offices de tourisme, CAPF, CD77, AEV, Larchant Animation, MBF, Réserve de Biosphère, AFF, DRAC, DRIEAT, SDIS77…

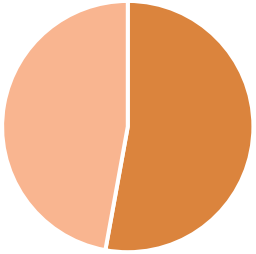

Informer et engager les usagers dans la gestion de la forêt

12 actions
Taux de réalisation :
≈ 52 %

Partenaires:
CD77, AEV, Lions Club, AFF, Station d'écologie forestière, communes, ….

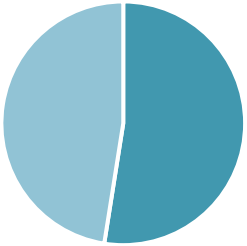

Valoriser les paysages

8 actions
Taux de réalisation :
≈ 80 %

Partenaires:
CD77 , AEV, Champs des possibles, DRIEAT, Office du tourisme, AFF, …

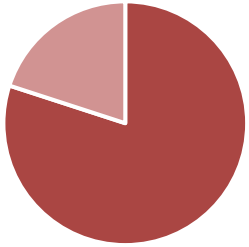

Protéger l'environnement

6 actions
Taux de réalisation :
≈ 78 %

Partenaires:
Etat-MIG, AEV, CD77, ANVL, Europe, fédération de chasse, ASABEPI

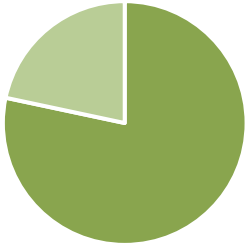

Taux de réalisation du contrat de projet

45 actions
Taux de réalisation :
≈ 64 %

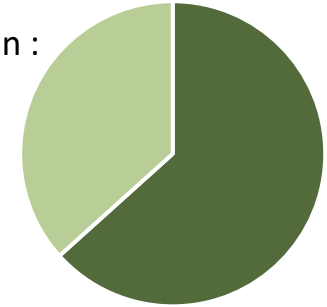

Le lien entre Forêt d'Exception et l'inscription de la forêt au patrimoine mondial

Convergence des démarches Fodex 2023-2027 et Unesco

- Une candidature du **« Domaine de Fontainebleau : château-parc-jardins-forêt »** en extension du château.

- Dans la catégorie des biens culturels - **paysage culturel évolutif et vivant**.

- 2020 : inscription du domaine de Fontainebleau sur **la liste indicative nationale du patrimoine Mondial**

- Le besoin de formaliser **un plan de gestion des attributs** de la valeur universelle exceptionnelle pour attester de la protection du bien

- Le contrat **Forêt d'Exception© comme l'un des outils** participant de ce plan devant être effectif en phase finale de candidature : des enjeux en zone Coeur (le domaine) et en zone tampon (les abords du domaine (côté ville et bornage extérieur) soit :

→ L'environnement du bien (continuités écologiques) ;

→ Les perspectives visuelles importantes (cadres distants) ;

→ et d'autres aires ayant un rôle fonctionnel important (maillage routier, entités paysagères constituées) ;

Les critères mobilisés pour démontrer la valeur universelle exceptionnelle du domaine de Fontainebleau

➲ Un lieu d'échange d'influences sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux - Critère (ii) :

➲ Ecoles de Fontainebleau, ➲ *G*enèse du jardin classique ➲ Forêt-laboratoire (premiers sentiers balisés, premières protections environnementales, création de l'UICN) ; ➲ Icône du débat universel de la relation Homme-Nature

➲ Un exemple éminent de création d'un paysage - Critère (iv) :

➲ Palimpseste architectural ouvert sur le paysage, ➲ Aménagements cynégétiques pour mettre en scène le pouvoir ➲ Multifonctionnalité et différentes conceptions de la nature, ➲ Icône de la nature sensible au XIX^{e} siècle

➲ Un domaine associé à des événements et des œuvres artistiques et littéraires majeures à portée universelle - Critère (vi) :

➲ Théâtre de l'histoire européenne, ➲ Des jardins pour diffuser l'idée de stabilité de l'Etat et de sentiment national , ➲ un atelier forestier grandeur nature (Ecole de Barbizon, Emergence de l'impressionnisme, paysage littéraire français et étranger, photographie, cinéma)

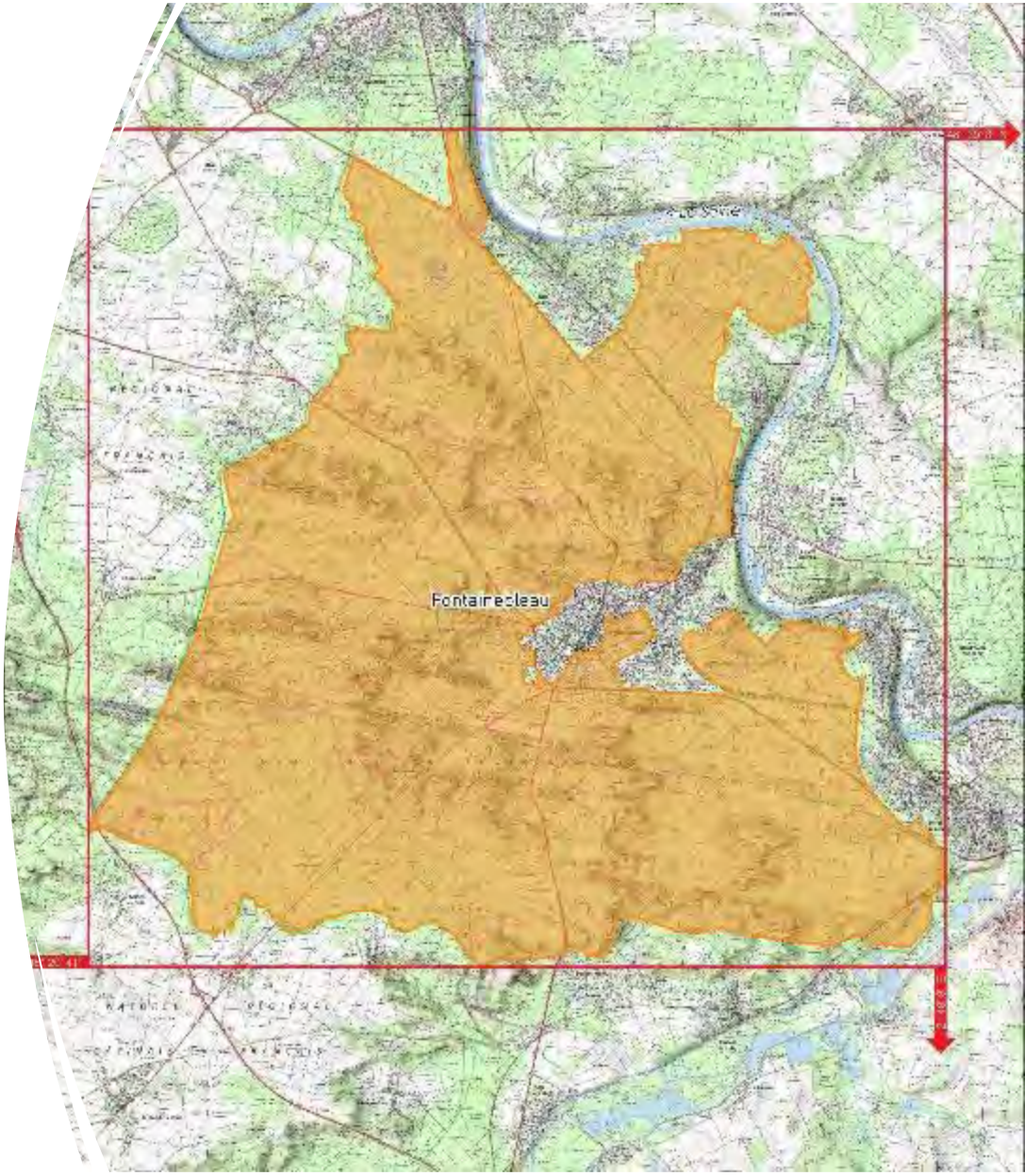

Les étapes de la candidature

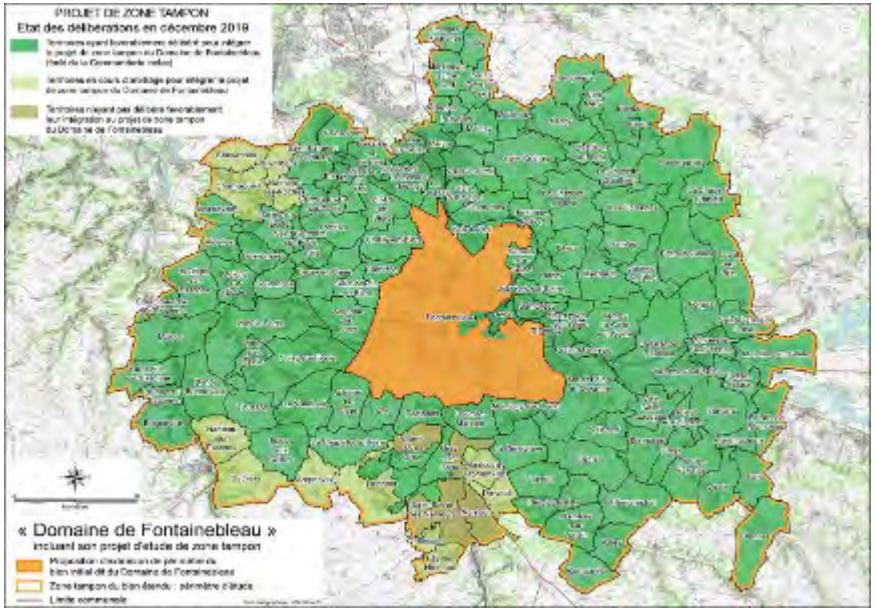

Phase de proposition de la candidature au niveau national (2016-2020) :

2020

➲ Inscription du domaine de Fontainebleau sur **la liste indicative nationale du patrimoine mondial**

Phase de préparation de la candidature internationale (2021-2026) :

Le Comité français du patrimoine mondial examinera et validera la candidature en trois auditions, au minimum, des porteurs du projet :

Dépôt 2022

➲ **Etape 1 :** examen de la **déclaration de valeur universelle exceptionnelle** (critères retenus et analyse comparative inclus) ;

Dépôt 2024

➲ **Etape 2 :** après validation de l'étape 1, le comité examine **la déclaration d'authenticité et d'intégrité, la délimitation du bien et de sa zone tampon et les protections du bien ;**

Dépôt 2025

➲ **Etape 3 :** après validation de l'étape 2, le Comité examine et valide **le plan de gestion proposé** pour le bien, et propose au gouvernement de le déposer auprès de l'UNESCO ;

Convergence des thématiques FODEX et des enjeux Unesco

➲ Protéger l'environnement :

- ➲ Préservation des mosaïques d'habitats, consubstancielles des mosaïques paysagères ;
- ➲ Réflexion sur l'adaptation du massif au changement climatique et la tendance naturelle au retour de milieux semi - ouverts, facteur d'authenticité (paysages du XIXe) ;
- ➲ Elaboration d'une stratégie d'accueil en forêt : diriger le public vers les sites moins fréquentés ou concentrer le public sur les sites déjà aménagés ;

➲ Valoriser les paysages :

- ➲ Réflexion sur le traitement et la valorisation paysagère des entrées et des lisières de forêt ;
- ➲ Restitution de paysages d'antan (évocation directe ou indirecte des îcones picturales de l'Ecole de Barbizon, retour vers un paysage plus ouvert en reference à la forêt des rois);
- ➲ Réflexion sur le traitement des points de vue depuis les sentiers patrimoniaux en direction du château, intra - forestiers et par delà le bornage domanial ;

Convergence des thématiques FODEX et des enjeux Unesco

➲ Informer et engager les usagers dans la gestion de cette forêt : espace économique, naturel et de loisir

- ➲ Enjeu de partage des valeurs de l'Unesco avec les populations (locales et de passage) et de leur implication dans la protection et la valorisation du bien ;
- ➲ Acculturer le public sur les enjeux de la gestion forestière, les objectifs croisés en matière de biodiversité, accueil, exploitation et les contraintes de leur mise en oeuvre technique ;
- ➲ Développer une médiation culturelle autour de la relation Homme – Nature sur le site : des usages anciennement dommageables à la forêt devenus patrimoniaux à la bonne cohabitation des activités contemporaines ;
- ➲ Poursuivre la réflexion sur la durabilité du tourisme : entre la valorisation économique et culturelle du site et l'évaluation de la soutenabilité des fréquentations, analyse des risques et menaces (communication, médiatisation) ;

➲ Assurer une forêt propre :

- ➲ Dans l'objectif d'une forêt sans dépôt sauvage ni déchets diffus lors du dépôt final de la candidature : poursuivre les partenariats, renforcer les actions de ramassage et de sensibilisation ;
- ➲ Envisager le renforcement des actions curatives (ex. recours aux travaux d'intérêt general, communication, sensibilisation) et de contrôle (renforcement de la photo-surveillance, participation des différentes instances de police – ONF, OFB, nationale, municipale, gendarmerie) ;

Renouvellement du contrat de projet et du label Forêt d'Exception

RENOUVELLEMENT DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION
ETAT D'AVANCEMENT AU 3 FÉVRIER 2022

- **Contrat de projet pour une durée de 5 ans: 2018-2022**
- **Label Forêt d'Exception : 2019-2024**

- **Le Comité National d'Orientation** souhaite faire coïncider les deux documents. Au lieu de prolonger d'un an le contrat de projet, il a été demandé d'avancer le renouvellement d'un an.

- 2022 sera consacrée au bilan et à la préparation du renouvellement du label
  - Réalisation d'un question en ligne, basé sur le questionnaire de 2017 pour analyser la gouvernance du label: points forts / faible, opportunités et menaces
  - Ateliers de concertation avec les partenaires pour faire le bilan du contrat de projet et concevoir le nouveau contrat de projet
  - Réalisation d'un questionnaire en ligne pour les partenaires mais aussi le grand public pour coïncider le contrat de projet avec les attentes du public et des partenaires
  - Définir la nouvelle gouvernance: maintien des différentes commission / groupe de travail ?

RENOUVELLEMENT DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION
ETAT D'AVANCEMENT AU 3 FÉVRIER 2022

- **Calendrier prévisionnel**

  - 03/02/2022 : réunion de la CNO, nomination des rapporteurs
  - Printemps / été 2022: bilan du contrat de projet et de la gouvernance
  - Automne 2022 : Atelier de concertation pour réaliser le nouveau contrat de projet / lancement de l'étude sur la stratégie d'accueil
  - Hiver 2022-2023 : Rédaction de la demande de renouvellement du Label Forêt d'Exception et du nouveau contrat de projet
  - 2023 : étude du dossier par la CNO

PROCHAIN COPIL FORÊT D'EXCEPTION

- **Calendrier**

  - Proposition d'une visite terrain autour de la lutte contre les incendie en mai / juin

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Agence territoriale Île-de-France Est
217 bis, rue Grande 77300 Fontainebleau
Mèl : ag.fontainebleau@onf.fr